



# PLOUENAN INFOS

## Feuillet Municipal

Février 2022

### Vie municipale

#### Infos Pratiques :

##### Docteurs :

DECHEVIGNY  
02.98.69.54.64  
DESJOUIS  
02.98.69.54.64

##### Pharmacie :

**N.D de Kerellon**  
02.98.69.51.16

##### Masseur-

##### Kinésithérapeutes :

Bars - Bodennec  
02.98.29.64.02  
De la Rebière de Pouyade  
02.98.69.52.40

##### Orthophonie

Marine Siohan  
07.68.80.25.21

##### Ostéopathe :

Mme Bars 06.62.08.77.67

##### Sophro-analyste :

Mme Serandour  
06.63.20.52.47

##### Cabinets infirmiers :

Louise LAGATHU  
02.98.69.54.91  
Boutier-Péron-Seité-Le Henaff  
02.98.69.51.82

##### Cabinet dentaire :

L'HIGUINEN-LESCOUR-  
APPRIOUAL

02.98.69.55.06

##### Pédicure-Podologue D.E.

M. SOURCEAU  
02.98.69.53.49

##### Sage-femme :

QUELEN Céline 07.89.25.38.28

##### Mairie : 02.98.69.51.11

Du lundi au vendredi :  
8h30-12h00 et 13h30-17h00

##### Mission locale :

à la Maison des Services les  
mardis, mercredis et jeudis de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Tél. : 02.98.29.12.68

##### Médiathèque :

Mardi : 10 h à 11 h / 16h-à 18h30  
Mercredi : 10h-12h/16h à 18h30  
Jeudi : 10h-12  
Vendredi : 10h-12h et 16h-18h30  
Samedi : 10h-15h

##### Déchetterie communautaire de Ty Korn :

Le lundi 13h30 à 17h15  
Du mardi au samedi : 8h45-11h45 et  
13h30 - 17h15  
02.98.29.82.11

##### La poste relais : CHEZ DAV&CO

Lundi au jeudi : 7h00-20h00 -  
Vendredi : 7h00-23h00  
Samedi : 8h00-22h00 et  
dimanche : 8h00-20h00

##### Accueil de jour : PLOUENAN

02.98.68.10.36 AS Domicile

##### Maisons des Services

##### au Public (MSAP) :

- St Pol de Léon 02.98.69.10.44  
- Cléder 02.98.69.44.54

#### Compte rendu du conseil municipal du 14 décembre 2021

- ◆ **Héol** : présentation du bilan « énergie communale »  
Madame Le Maire constate que tous les efforts d'investissement faits ont permis une forte baisse de consommation. Un plan pluri-annuel d'actions va être élaboré avec HEOL pour continuer dans cette dynamique.
- ◆ **Révision des tarifs communaux pour 2022** : maintien des tarifs actuels
- ◆ **Subventions aux écoles** : Madame LE BOULCH, adjointe aux affaires scolaires récapitule les aides versées aux écoles,  
*Fournitures scolaires* : 35 € pour tous les élèves domiciliés à PLOUENAN  
*Piscine* : 2,10 €/séance et par enfant de PLOUENAN  
*Activités extra scolaires* : 20 € /élève de Plouénan
- ◆ **EPAL** : renouvellement de la convention pour l'organisation de l'ALS
- ◆ **Compte rendus des commissions**
- ◆ **Futur lotissement de Kerellon : le conseil municipal retient** :  
- la proposition de maîtrise d'œuvre du cabinet A&T Ouest pour un montant de 37 584 € TTC  
- la proposition de l'architecte Mélanie LOUSSOT-LE GALL pour un montant de 4 800 € TTC

- ◆ **Projet de réaménagement de la place François Prigent** : dépôts des demandes de subventions auprès du conseil départemental, auprès de Haut Léon Communauté, auprès de la Région, auprès de l'Etat...
- ◆ **Rénovation des points lumineux** aux résidences de Kerafel et Croas ar Villien pour un montant de 25 500 € H.T. avec une participation d'un montant de 8 100 € H.T. du SDEF et 17 400 € H.T. pour la commune  
. signature de la convention financière avec le SDEF pour la réalisation des travaux.
- ◆ **CAF du Finistère** : signature de la convention de cohésion sociale
- ◆ **HLC, groupement de commandes** : approbation des résultats.
- ◆ **HLC : « action vélo » fonds de concours**  
- validation du plan de financement et du montant du fonds de concours à verser à Haut Léon Communauté pour :  
. Mobilier stationnement vélo : 1190,07 €  
. Apaisement des centralités zone 30 : 6 193,38 €  
- signature de la convention avec HLC pour le versement du fonds de concours.
- ◆ **La Poste** :  
- opération numérotage sur la commune,  
- fermeture du bureau de Poste : les opérations postales se feront au Bar « Dav&Co ». La Poste ayant un partenariat avec les buralistes à l'échelon national.

#### Recensement national obligatoire à 16 ans - Jeunes nés au mois de janvier 2006



L'article L.113-1 « Tout français âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser ». A la date anniversaire de ses 16 ans tout jeune français doit se faire recenser à la mairie de son domicile avec une pièce d'identité et le livret de famille. La mairie remet une attestation de recensement valable pour les concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Centre du service national et de la jeunesse de **Brest**  
Adresse postale :

**BCRM - Centre du service national de Brest - CC81 - 29240 Brest Cedex 9**

Tél. : 09 70 84 51 51

<http://www.defense.gouv.fr/jdc>

[csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-brest.sec.fct@intradef.gouv.fr)

Le Centre du service national ne reçoit pas de public  
Jours et heures d'accueil téléphonique : **du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30**

#### La plume numérique

Des difficultés face aux formalités administratives ?

Les bénévoles AGIRabcd vous aident à :

- Comprendre un courrier
- Rédiger une réponse
- Formuler une réclamation
- Compléter un imprimé

Ouvert à tous  
jeunes et moins  
jeunes

Pas à l'aise avec les outils informatiques ?

A votre demande, les bénévoles AGIRabcd se chargent de compléter et envoyer des formulaires en ligne :

- ◆ Passeport, carte d'identité, permis de conduire
- ◆ Carte grise...

**Désormais permanence en mairie**

le 1er vendredi du mois de 9h30 à 11h30.

**Prochaines permanences :**

**4 février - 4 mars - 1er avril - 6 mai - 3 juin**



#### Etat Civil

	2020	2021
<b>Naissances</b>	29	33
<b>Mariages</b>	2	9
<b>Décès</b>	23	24

#### Radar pédagogique

Relevés de vitesse :

**Campagne du 20/10/2021 au 25/01/2022 à Placenant dans le sens Plouénan-Mespaul**

Vitesse moyenne : 49,17 km/h  
Vitesse maximale enregistrée : 150 km/h  
Nombre de véhicules : 103 533

Répartition des véhicules par tranche de vitesse :

<= 50 km/h : 62 150 (60.03%)  
51-70 km/h : 35 726 (34.51 %)  
71-90 km/h : 5 373 (5.19 %)  
91-110 km/h (et +) : 284 (0.27 %)

**Campagne du 07/11/2021 au 25/01/2022 au lieu-dit Kerounizan dans le sens Pont de la Corde-Kerlaudy**

Vitesse moyenne : 52,47 km/h  
Vitesse maximum enregistrée : 121 km/h  
Nombre de véhicules : 86 134

Répartition des véhicules par tranche de vitesse :

<= 50 km/h : 38 966 (45,24 %)  
51-70 km/h : 42 439 (49,27 %)  
71-90 km/h : 4 574 (5,31 %)  
91-110 km/h (et +) : 155 (0,18 %)



## Divers - Annonces

### MISSION LOCALE

**Une permanence de la Mission Locale sur la commune**

RDV au 02.98.15.15.50

La Mission Locale sera présente sur Plouénan à la mairie les 1er et 3ème jeudis après-midi de chaque mois, de 14h à 17h. Ces permanences seront assurées par Mme COLIN.

Prochaines permanences :  
Jeudis 3 et 17 février

### Elections

Les élections présidentielles auront lieu les **10 et 24 avril 2022** à la salle **le Cristal**.

Les jeunes de 18 ans et les nouveaux résidents sont invités à venir en mairie vérifier leur inscription, les électeurs ayant changé d'adresse sont priés de le signaler également.

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale directement en ligne sur le site Service Public.

Il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars.

### ACCOMPAGNEMENT/MENAGE

Chèque Emploi Service Universel—Pascale ARGOUARCH

Secteur PLOUENAN-MESPAUL-ST POL

Tarif : 13 euros/h - Contact : 06.73.91.51.82

**Groupement d'employeurs** dont les exploitations sont situées sur les communes de Plougoum et Mespaul, spécialisées en production de **Fraises** sous serres recrute des agents serristes affectés aux travaux de récolte et entretien des plantes. Embauches progressives à partir de début février. CDD de 6 mois prolongeable. Moyen de locomotion indispensable pour accéder aux différents sites de production.

Contact : [rozavel.contact@gmail.com](mailto:rozavel.contact@gmail.com)

### Maison Familiale Rurale de PLOUNEVEZ-LOCHRIST

JOURNEES D'INFORMATIONS—LES 11 et 12 MARS

Tél : 02.98.61.41.30

Email : [mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr](mailto:mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr)—[www.mfr-plounevez.com](http://www.mfr-plounevez.com)

### FOIRE A TOUT - PLOUENAN

Salle le Cristal : DIMANCHE 13 MARS

Organisation : Comité de jumelage Plouénan-Plainfaing

Renseignements et inscriptions : 06.88.46.93.13

### COMPTOIR DES JOHNNIES

« Meilleurs vœux à toutes et tous, nous étions contents de vous recevoir en 2021, et serons heureux de vous voir ou revoir en 2022... ».

Nous restons ouvert à l'année, du vendredi au lundi, midi et soir. Les burgers à emporter restent disponibles le soir sur commande.

Tél. : 02.98.69.27.19

### FERMETURE DU BUREAU DE POSTE

Désormais, retrouvez nos services essentiels à la Poste Relais

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courriers et colis
- Vente d'enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer

Chez **DAV AND CO, 31 rue Colonel de Soyer, 29420 PLOUENAN**

Lundi au jeudi : 7h00-20h00 - Vendredi : 7h00-23h00

Samedi : 8h00-22h00 et dimanche : 8h00-20h00

**ET TOUS NOS SERVICES A LA POSTE LA PLUS PROCHE**

Nos services en ligne :

- ◆ [laposte.fr](http://laposte.fr)
- ◆ 3631 pour les particuliers
- ◆ 3634 pour les professionnels
- ◆ [labanquepostale.fr](http://labanquepostale.fr)
- ◆ 36.39 banque postale

La Poste St Pol de Léon, 41 rue Cadiou,

29250 SAINT POL DE LEON

Lun - Mer - Jeu - Ven : 9h - 12h/13h45 - 17h

Mar : 9h30 - 12h/ 13h45 - 17h

Sam : 9h - 12h



LA POSTE

### LES COMPAGNONS DU DEVOIR et du Tour de France

JOURNEE PORTES OUVERTES LES 11 ET 12 MARS

« Partage et solidarité, c'est ça apprendre avec les Compagnons du Devoir ».

Apprentis tailleur de pierre, maroquinier, boulanger, mécanicien, bâtisseur-maçon...

[www.formezvousautrement.fr](http://www.formezvousautrement.fr)

## La Parenthèse

En ce début d'année, le dispositif « La Parenthèse » assure des permanences hebdomadaires :

À l'Espace France Services,  
29 rue des Carmes à Saint-Pol-de-Léon

**Mardi de 9h30 à 12h**

durant les semaines paires



À l'Espace France Services,  
1 rue de Plouescat à Cléder

**Vendredi de 16h30 à 19h**

durant les semaines impaires



Haut-Léon Communauté

Espace France Services - 29, rue des Carmes - 29250 Saint-Pol-de-Léon - Tél. : 02 98 69 10 44

## RÉALISEZ VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

Vous souhaitez vous engager dans un projet de construction ou réaliser des travaux chez vous (changement de fenêtres, pose d'une clôture ou panneaux solaires, extension, construction d'un abri de jardin, ravalement...) ? Avant d'être lancé, tout projet doit faire l'objet d'une demande de permis de construire, permis de démolir ou déclaration préalable.

Haut-Léon Communauté et ses 14 communes membres offrent la possibilité de déposer les demandes d'autorisations d'urbanisme en ligne à compter du 1er janvier 2022.

Simple, efficace, sécurisée et accessible à tous, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes sans avoir à se déplacer.

Ce téléservice, gratuit, couvre les demandes d'urbanisme suivantes : certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et les déclarations d'intention d'aliéner (DIA).

Il vous suffit pour cela de créer votre compte en ligne et de remplir le formulaire en suivant les consignes.

### Comment déposer une autorisation d'urbanisme en ligne ?

accédez au service en ligne via le site [www.hautleoncommunaute.bzh](http://www.hautleoncommunaute.bzh)

- créez votre compte
- Déposez votre dossier :
  1. Remplissez le formulaire en ligne
  2. Joignez les documents numériques du dossier sous format pdf (plan de situation, plan masse, photographies, etc.)
  3. Validez votre dossier et l'envoyez

Dès l'enregistrement de votre dossier sur la plate-forme, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

La commune sera ensuite informée du dépôt de votre dossier et vous délivrera un numéro (type PC 014 117 18 P0092) via l'envoi d'un Accusé de Réception Electronique (ARE).

La date de dépôt de votre dossier faisant foi pour le délai d'instruction sera celle de l'Accusé d'Enregistrement Electronique (AEE).

Suivez l'avancée de votre dossier en vous connectant à votre espace personnel.

### Votre commune et le service ADS de Haut-Léon Communauté vous accompagnent

Aux différentes étapes de votre projet, la commune et Haut-Léon Communauté vous renseignent et vous accompagnent.

Haut-Léon Communauté  
Service Autorisation du Droit des sols  
France services  
29, rue des Carmes  
29250 Saint-Pol de Léon  
Tél. : 02 98 69 10 44  
ads@hlc.bzh

Commune de PLOUENAN  
7 place Louis Sévère  
29420 PLOUENANJ  
Tél. : 02.98.69.51.11  
mairieplouenan@orange.fr

### UN ENFANT SUR TROIS NE PART PAS EN VACANCES

Grâce au réseau de foyer bénévoles du Secours Populaire, les enfants sont invités à passer des vacances chez une famille de vacances en France. Ils sont accueillis bénévolement par des familles ayant souvent des enfants du même âge, le « copain des vacances ».

Une occasion de se faire de nouveaux amis, tout en découvrant un autre mode de vie. Des liens se tissent dans la durée et les enfants sont très souvent en contact avec les familles entre les séjours. Ces séjours en « familles de vacances » permettent aussi aux enfants de gagner en autonomie et d'élargir leurs horizons.

La fédération du Secours Populaire du Finistère s'engage dans cette démarche depuis de nombreuses années.

Des familles accueillent un enfant du département ou d'une autre région durant 15 jours soit en juillet soit en août.

Cette année, nous voulons mettre l'accent sur le départ en famille des enfants du Finistère âgés entre 6 et 12 ans. Les enfants du Nord-Finistère iront dans le Sud-Finistère et vice-versa.

Permanences : Lundi 14h00-17h00 ; mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00  
Tél. 02.98.44.48.90



### Autorisations du droit du sol

déposées en 2021 sur la commune de PLOUENAN

Déclarations préalables : 42  
(Carport, véranda, abri de jardin...)

Permis de construire : 36

Habitation : 17

Extension-rénovation : 5

Hangar-Garage-Atelier : 7

Divers : 7



## Pôle Animation



### Grand spectacle à Brest Aréna

Après une visite des capucins et la découverte du téléphérique, les enfants de l'alsh se sont rendus au spectacle "Noël pour tous" Brest Aréna. Ce rendez-vous annuel était une fois de plus magique, avec des numéros à couper le souffle : des artistes internationaux phénoménaux... Et le clou du spectacle, l'arrivée du père-noël.



### Alsh du mercredi / JANVIER : show !

L'équipe pédagogique a choisi de faire découvrir aux enfants le monde du spectacle.

Les 3-4 ans découvrent la danse et les marionnettes

Les 5-6 ans s'initient au théâtre.

Les 7-12 ans pratiquent la magie et le théâtre.

Inscription pour les mercredis :  
06 66 07 09 79



### DU HOOP-DANCE en Février

L'alsh est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances de février du 07/02 au 18/02 (3-12 ans). Un stage de 3 jours d'animation sera également proposé aux 10-13 ans, du 14 au 16 février



## Médiathèque



Le Grand jeu de Noël organisé par la médiathèque a trouvé sa gagnante!

De combien de livres se composaient le sapin de Noël de la médiathèque?



C'est à cette épineuse question qu'une cinquantaine d'entre vous, petits et grands, ont essayé de répondre... Notre arbre de papier était constitué de 208 livres.

À deux livres près, c'est la réponse de la jeune Danièle Candyce Masson qui était la plus proche avec son estimation à 210 livres.

Toutes nos félicitations à elle!

#### Exposition

Pour sa nouvelle exposition, la médiathèque vous invite à découvrir les dessins et les livres d'illustrateurs jeunesse invités dans le cadre de l'association *la baie des livres!*

**Prochaine parution : mars 2022,  
les articles seront à déposer avant  
le 15 février 2022**